



DÉPARTEMENT
Du Var

ARRONDISSEMENT
TOULON

DÉMOCRATIE LOCALE

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

CONSEILS DE QUARTIERS CENTRE EST
Ouest, Sud et Nord

Commission de Réflexion autour de la Téléphonie Mobile
Installée sur tout le Territoire Seynois

Réunion du lundi 8 novembre 2010



ÉTAIENT PRÉSENTS.-

Annie MARTIN-GHIBAUDO, Adjointe au Maire déléguée dans le domaine de la Santé et de l'Hygiène,

Jean MICHEL, Conseiller Municipal délégué dans le domaine du contrat de baie et des forêts,

Anne AUSSENAC, Responsable service politique énergétique et développement durable,

Docteur Philippe TRUZE, Responsable service de santé,

Jacqueline AUDIBERT, Responsable service affaires juridiques.

ÉTAIT INVITÉ.-

Jean-Luc PORTELLI, Conseiller de Quartiers Ouest.

ÉTAIENT EXCUSÉS.-

Tarik BELKHODJA, Chef de Cabinet,

Fanny MAGAGNOSC-VANNI, Responsable du Pôle Proximité Population et Prévention,

Luc PALANGIE, Démocratie Locale, Responsable Vie des Quartiers.



Objet de la réunion : Rencontre interne sur l'action entamée et à venir.

1. Jean MICHEL retrace le travail effectué depuis deux ans suite à des pétitions d'habitants demeurant aux quartiers Chateaubanne, Colle d' Artaud et la Maurelle.
2. Rassemblement de documents sur la problématique des antennes mobiles depuis 2000,
3. Les contacts avec l'association «Robin des Toits»,
4. Les procès verbaux des Conseils Municipaux votant les implantations à la Colle d'Artaud, annexe Renan et Barban,
5. Les contrats des opérateurs sur les bâtiments communaux et les HLM,
6. Le nombre trop élevé d'antennes sur le territoire seynois (environ 50 !),
7. Mesures à la Colle d' Artaud par un laboratoire d'expertise,

8. La conférence de presse (et FR3) sur l'inquiétude des élus pour la santé de la population en juin 2009,
9. Recherche de laboratoires indépendants pour mesurer les ondes émises par les antennes (nb : les mesures faites auparavant par un laboratoire choisi et payé par les opérateurs sont effectuées en dehors des heures de grand trafic ; (cf point 6),
10. Finalement la CRIIREM est retenue car elle est la moins chère (3010 TTC) et la plus indépendante,
11. 15/06/2010 Motion pour la diminution de l'intensité magnétique des antennes relais, 25/06/2010 Commission Cadre de vie des Conseils de Quartiers en présence de Michel REYNIER adjoint au Maire chargé du développement de la Démocratie Locale, Bernard TROUCHET adjoint au Maire chargé des quartiers Ouest et Luc PALANGIE directeur territorial, Démocratie Locale, Vie des Quartiers,
12. 25/09/2010 Lettre recommandée avec accusé de réception aux trois opérateurs leur réclamant la liste complète de toutes leurs antennes (particuliers inclus),
13. 04/11/2010 La CRIIREM effectue les mesures à Renan (locaux municipaux et particuliers), au collège Paul Eluard et à Chateaubanne (chez trois habitants). Résultats dans deux mois.

La discussion s'engage sur la lettre (approuvée par Monsieur Le Maire) adressée aux opérateurs.

Il ne s'agit pas d'interdire les antennes mais d'en limiter le nombre et, pourquoi pas, l'intensité qui posent des problèmes de santé (principe de précaution).

Dans certaines villes, une charte a essayé de réglementer cette débauche d'ondes. Dans d'autres, « le trouble anormal du voisinage » a été évoqué devant les tribunaux et des antennes ont été démontées.

Lorsque nous recevrons des opérateurs l'état des antennes, la commission les relèvera sur une carte détaillée de la commune afin de noter les nuisances éventuelles.

Rappelons que les antennes devraient être situées au-delà de 300m des écoles et hôpitaux (nb : collège Eluard à 100m).

Le personnel de la bibliothèque municipale nous demande si le procédé d'identification des livres présente un danger. Bien entendu nous allons nous renseigner si la RFID est nocive ou pas.

Il ressort de la discussion que la grande majorité des citoyens ignore le danger des ondes électromagnétiques et qu'il nous appartient de les informer par le biais de la presse, de la revue municipale, des écoles... Ces risques proviennent autant du téléphone portable, que du micro-onde, de l'ordinateur, etc.. et si nous pouvons les faire réduire notre commission n'aura pas été inutile.

Prochain rendez-vous au début 2011.